

Où est passé le bien commun ?

4 novembre 2016 [Débats](#) 304 visites

[Jean Tirole](#), [Toulouse School of Economics – École d'Économie de Toulouse](#)

Depuis le retentissant échec économique, culturel, social et environnemental des économies planifiées, depuis la chute du mur de Berlin et la mutation économique de la Chine, l'économie de marché est devenue le modèle dominant, voire exclusif d'organisation de nos sociétés. Même dans le « monde libre », le pouvoir politique a perdu de son influence, au profit à la fois du marché et de nouveaux acteurs. Les privatisations, l'ouverture à la concurrence, la mondialisation, le recours plus systématique aux mises aux enchères dans la commande publique restreignent le champ de la décision publique. Et pour celle-ci, l'appareil judiciaire et les autorités indépendantes de régulation, organes non soumis à la primauté du politique, sont devenus des acteurs incontournables.



Jean Tirole. TSE

Pour autant, l'économie de marché n'a remporté qu'une victoire en demi-teinte, car elle n'a gagné ni les cœurs ni les esprits. La prééminence du marché, à qui seule une petite minorité de nos concitoyens font confiance, est accueillie avec fatalisme, mâtiné pour certains d'indignation. Une opposition diffuse dénonce le triomphe de l'économie sur les valeurs humanistes, un monde sans pitié ni compassion livré à l'intérêt privé, le délitement du lien social et des valeurs liées à la dignité humaine, le recul du politique et du service public, ou encore l'absence de durabilité de notre environnement.

Un slogan populaire qui ne connaît pas de frontières rappelle que « le monde n'est pas une marchandise ». Ces interrogations résonnent avec une acuité particulière dans le contexte actuel marqué par la crise financière, la hausse du chômage et des inégalités, l'inaptitude de nos dirigeants face au changement climatique, l'ébranlement de la construction européenne, l'instabilité géopolitique et la crise des migrants qui en résulte, ainsi que par la montée des populismes partout dans le monde.

Où est passée la recherche du bien commun ? Et en quoi l'économie peut-elle contribuer à sa réalisation ?

Pour mieux comprendre le bien commun

Définir le bien commun, ce à quoi nous aspirons pour la société, requiert, au moins en partie, un jugement de valeur. Ce jugement peut refléter nos préférences, notre degré d'information ainsi que notre position dans la société. Même si nous nous accordons sur la désirabilité de ces objectifs, nous pouvons pondérer différemment l'équité, le pouvoir d'achat, l'environnement, la place accordée à notre travail ou à notre vie privée. Sans parler d'autres dimensions, telles que les valeurs morales, la religion ou la spiritualité sur lesquelles les avis peuvent diverger profondément.

Il est toutefois possible d'éliminer une partie de l'arbitraire inhérent à l'exercice de définition du bien commun. L'expérience de pensée qui suit fournit une bonne entrée en matière. Supposez que vous ne soyez pas encore né, et que vous ne connaissiez donc pas la place qui vous sera réservée dans la société : ni vos gènes, ni votre environnement familial, social, ethnique, religieux, national... Et posez-vous la question : « Dans quelle société aimerais-je vivre, sachant que je pourrai être un homme ou une femme, être doté d'une bonne ou d'une mauvaise santé, avoir vu le jour dans une famille aisée ou pauvre, instruite ou peu cultivée, athée ou croyante, grandir au centre de Paris ou en Lozère, vouloir me réaliser dans le travail ou adopter un autre style de vie, etc. ? »

Cette façon de s'interroger, de faire abstraction de sa position dans la société et de ses attributs, de se placer « derrière le voile d'ignorance », est issue d'une longue tradition intellectuelle, inaugurée en Angleterre au XVII^e siècle par Thomas Hobbes et John Locke, poursuivie en Europe continentale au XVIII^e siècle par Emmanuel Kant et Jean-Jacques Rousseau (et son contrat social), et plus récemment renouvelée aux États-Unis par la théorie de la justice du philosophe John Rawls (1971) et la comparaison interpersonnelle des bien-être de l'économiste John Harsanyi (1955).

Pour restreindre les choix et vous interdire de « botter en touche » par le biais d'une réponse chimérique, je reformulerai légèrement la question : « Dans quelle organisation de la société aimeriez-vous vivre ? » La question pertinente n'est en effet pas de savoir dans quelle société idéale nous aimerions vivre, par exemple une société dans laquelle les citoyens, les travailleurs, les dirigeants du monde économique, les responsables politiques, les pays privilégieraient spontanément l'intérêt général au détriment de leur intérêt personnel.

Car si [...] l'être humain n'est pas constamment à la recherche de son intérêt matériel, le manque de prise en considération d'incitations et de comportements pourtant fort prévisibles, que l'on retrouve par exemple dans le mythe de l'homme nouveau, a mené par le passé à des formes d'organisation de la société totalitaires et appauvrissantes.

Concilier intérêt personnel et intérêt général

[Ce livre](#) part donc du principe suivant : que nous soyons homme politique, chef d'entreprise, salarié, chômeur, travailleur indépendant, haut fonctionnaire, agriculteur, chercheur, quelle que soit notre place dans la société, nous réagissons tous aux incitations auxquelles nous sommes confrontés. Ces incitations – matérielles ou sociales – et nos préférences combinées définissent le comportement que nous adoptons, un comportement qui peut aller à l'encontre de l'intérêt collectif.

C'est pourquoi la recherche du bien commun passe en grande partie par la construction d'institutions visant à concilier autant que faire se peut l'intérêt individuel et l'intérêt général. Dans cette perspective, l'économie de marché n'est en rien une finalité. Elle n'est tout au plus qu'un instrument ; et encore, un instrument bien imparfait si l'on tient compte de la divergence possible entre l'intérêt privé des individus, des groupes sociaux et des nations, et l'intérêt général.

S'il est difficile de se replacer derrière le voile d'ignorance tant nous sommes conditionnés par la place spécifique que nous occupons déjà dans la société, cette expérience de pensée permettra de nous orienter beaucoup plus sûrement vers un terrain d'entente. Il se peut que je consomme trop d'eau ou que je pollue, non pas parce que j'en tire un plaisir intrinsèque, mais parce que cela satisfait mon intérêt matériel : je produis plus de légumes, ou j'économise des coûts d'isolation, ou je me dispense de l'achat d'un véhicule plus propre. Et vous qui subissez mes agissements, vous les réprouverez.

Mais si nous réfléchissons à l'organisation de la société, nous pouvons nous accorder sur la question de

savoir si mon comportement est désirable du point de vue de quelqu'un qui ne sait pas s'il en sera le bénéficiaire ou la victime, c'est-à-dire si le désagrément du second excède le gain du premier. L'intérêt individuel et l'intérêt général divergent dès que mon libre arbitre va à l'encontre de vos intérêts, mais ils convergent en partie derrière le voile d'ignorance.

Bien-être et droits

Un autre bénéfice de cet outil de raisonnement que représente l'abstraction du voile d'ignorance est que les droits acquièrent une rationalité et ne sont plus de simples slogans : le droit à la santé est une assurance contre la malchance d'avoir les mauvais gènes, l'égalité des chances devant l'éducation doit nous assurer contre les différences qu'induit l'environnement où nous naissons et grandissons, les droits de l'homme et la liberté sont des protections contre l'arbitraire des gouvernants, etc.

Les droits ne sont plus des concepts absolus, que la société peut ou non accorder ; ce qui les rend plus opératoires, car en pratique ils peuvent être octroyés à des niveaux divers ou entrer en conflit les uns avec les autres (par exemple, la liberté des uns s'arrête là où commence celle des autres).

La recherche du bien commun prend pour critère notre bien-être derrière le voile d'ignorance. Elle ne préjuge pas des solutions et n'a pas d'autre marqueur que le bien-être collectif. Elle admet l'usage privé pour le bien-être de la personne, mais pas l'abus de cet usage aux dépens des autres. Prenons l'exemple des biens communs, ces biens qui, derrière le voile d'ignorance, doivent pour des raisons d'équité appartenir à la communauté : la planète, l'eau, l'air, la biodiversité, le patrimoine, la beauté du paysage...

Leur appartenance à la communauté n'empêche pas qu'in fine ces biens seront consommés par les individus. Par tous à condition que ma consommation n'évince pas la vôtre (c'est le cas de la connaissance, de l'éclairage sur la voie publique, de la défense nationale ou de l'air). En revanche, si le bien est disponible en quantité limitée ou si la collectivité veut en restreindre l'utilisation (comme dans le cas des émissions carbonées), l'usage est nécessairement privatisé d'une manière ou d'une autre.

C'est ainsi que la tarification de l'eau, du carbone ou du spectre hertzien privatise leur consommation en octroyant aux agents économiques un accès exclusif pourvu qu'ils acquittent à la collectivité le prix demandé. Mais c'est précisément la recherche du bien commun qui motive cet usage privatif : la puissance publique veut éviter que l'eau ne soit gaspillée, elle souhaite responsabiliser les agents économiques quant à la gravité de leurs émissions, et elle entend allouer une ressource rare – le spectre hertzien – aux opérateurs qui en feront un bon usage.

Jean Tirole

ÉCONOMIE du BIEN COMMUN



L'ouvrage de Jean Tirole. PUF

Le rôle de l'économie

Ces remarques anticipent en grande partie la réponse à la deuxième question, la contribution de l'économie à la recherche du bien commun. L'économie, comme les autres sciences humaines et sociales, n'a pas pour objet de se substituer à la société en définissant le bien commun. Mais elle peut y contribuer de deux manières.

D'une part, elle peut orienter le débat vers les objectifs incarnés dans la notion de bien commun en les distinguant des instruments qui peuvent concourir à leur réalisation. Car trop souvent, comme nous le verrons, ces instruments, qu'il s'agisse d'une institution (par exemple le marché), d'un « droit à » ou d'une politique économique, acquièrent une vie propre et finissent par perdre de vue leur finalité, allant alors à l'encontre du bien commun qui les justifiait de prime abord. D'autre part, et surtout, l'économie, prenant le bien commun comme une donnée, développe les outils pour y contribuer.

L'économie n'est ni au service de la propriété privée et des intérêts individuels, ni au service de ceux qui voudraient utiliser l'État pour imposer leurs valeurs ou faire prévaloir leurs intérêts. Elle récuse le tout-marché comme le tout-État. L'économie est au service du bien commun ; elle a pour objet de rendre le monde meilleur. À cette fin, elle a pour tâche d'identifier les institutions et les politiques qui promouvront l'intérêt général. Dans sa recherche du bien-être pour la communauté, elle englobe les dimensions individuelle et collective du sujet. Elle analyse les situations où l'intérêt individuel est compatible avec cette quête de bien-être collectif et celles où au contraire il constitue une entrave.

« *Économie du bien commun* » de Jean Tirole, Éditions PUF, Paris mai 2016, 640 pages, 18€.

[Jean Tirole](#), Professeur d'économie, président, [Toulouse School of Economics – École d'Économie de Toulouse](#)

La [version originale](#) de cet article a été publiée sur [The Conversation](#).

Caractérisation de l'action selon les 5 compétences DD&RS

- [Compétence de changements \(accompagnement, innovation, adaptation...\)](#)

Objectifs de la ou les actions décrites

- [Permettre à tous de vivre en bonne santé et promouvoir le bien-être de tous à tout âge \(ODD n°3 - Société\)](#)
- [Promouvoir une croissance économique soutenue, partagée et durable, le plein emploi productif et un travail décent pour tous \(ODD n°8 - Economie\)](#)

Licence : [CC by-nd](#)